Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_75-DE

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

L'an deux mille vingt-six, le 03 OCTOBRE à 10 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Yanis GAUDILLAT Maire, suite à la convocation en date du 25 SEPTEMBRE 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Arrondissement de Lens

Etaient présents :
M. GAUDILLAT Yanis, Maire
Mesdames, MURTAS Cynthia, DE LOOZE Marie-Noëlle, Adjointes.
Messieurs BEVAN Geoffrey, GRISCHKO Benjamin, DARDENNE Jérôme, Adjoints.
Mesdames BRUNELLES Séverine, FAMIL Martine, FLAMENT Brendy, FOURNIER Angélique, OLIVIER Séverine, RUDOLPH Sabine, Conseillères Municipales.
Messieurs CAILLUYERE Joël, CAUDRELIER Jean-Michel, DUBOIS Frédéric, MARECHAL Christophe, STACHOWIAK Corentin, DEWASMES Régis, MILLIEN Alexandre, TRONI Bruno, Conseillers Municipaux.

Excusés :
Madame DURIEZ-GUICHARD Lisa (pvr à Mme OLIVIER Séverine), Adjointe
Monsieur FLAMENT Ludovic (pvr à M. DARDENNE Jérôme), Adjoint.
Messieurs DESPLANQUES Michel (pvr à M. BEVAN Geoffrey), FOURNIER David (pvr à M. GRISCHKO Benjamin), Conseillers Municipaux.
Mesdames LOY Virginie (pvr à Mme BRUNELLES Séverine), BRIKI Fadila (pvr à TRONI Bruno), MEGUEULLE Nathalie (pvr à M. MILLIEN Alexandre), Conseillères Municipales.

Absentes :
Mesdames ZIMOLAG Magdalena, MOPTY Aurore, Conseillères Municipales.

Secrétaire de Séance : Madame BRUNELLES Séverine.

DEL 26-75 : CLASSES D'ENVIRONNEMENT 2027

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire précise à l'Assemblée que les classes d'environnement 2027 seront organisées pour les classes de CM1 de toutes les écoles de la commune.

Elles se dérouleront en Haute Savoie, au Reposoir, pour un séjour de 09 jours du Samedi 30 Janvier au Dimanche 07 Février 2027 au soir (départ de Billy le vendredi 29 Janvier au soir – retour à Billy le Lundi 08 Février matin).

Le coût total TTC par enfant s'élève à 860€ pour le séjour, auxquels s'ajoutent les frais de transport de 240^{e} par enfant, soit un total de 1 064€.La participation des familles, fixée au tiers de ce coût, sera payable en trois fois, d'octobre 2026 à décembre 2026.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_75-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'organiser les classes d'environnement du 30 Janvier 2027 au 07 Février 2027
- De réclamer aux familles une participation fixée à 1/3 du montant par élève,
- De réduire la participation de certaines familles en raison de leurs faibles revenus :
  - 25 % par enfant pour les familles envoyant 2 enfants
  - 25 % aux familles ayant un quotient familial mensuel inférieur à 291 €
  - 50 % aux familles ayant un quotient familial mensuel inférieur à 268 €
- De régler les frais de transport et éventuellement d'hébergement pour la délégation qui se rendra sur place.
- D'imputer la dépense au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le : 05 OCT. 2026

Et publication ou notification du : 06 OCT. 2026

A BILLY-MONTIGNY, le 05 OCT. 2026

Signé électroniquement par : Yanis GAUDILLAT
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de la ville de BILLY MONTIGNY
#Signature#

MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY (P. de-C.)